



TERRANUEVA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SYMBOLE BOURSIER: TEQ

LE 24 NOVEMBRE 2023

TERRANUEVA ANNONCE LE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION AFIN DE RESTRUCTURER SES FINANCES ET POURSUIVRE SA CROISSANCE

MONTRÉAL, QUÉBEC - Terranueva Corporation (CSE: TEQ) (« Terranueva » ou la « Société ») annonce qu'elle a déposé aujourd'hui un avis d'intention à ses créanciers en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, pour elle et sa filiale, Corporation Terranueva Pharma. Ce processus permettra à la Société de redresser sa situation financière et d'assurer la continuité des activités et des opérations de l'entreprise. Enfin, la Société entreprend cette démarche avec l'appui de ses principaux créanciers.

Terranueva est confiante que ce processus lui permettra d'assainir son bilan financier, d'améliorer ses flux monétaires, de lui permettre d'accroître ses ventes et le développement de ses produits.

À PROPOS DE TERRANUEVA

Corporation Terranueva Pharma, sa filiale détenue en propriété exclusive, détient les licences nécessaires de Santé Canada pour exécuter sa mission.

Pour en savoir plus sur Terranueva, consulter www.terrannueva.ca.

La CSE et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la CSE) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Peter Polatos, Président par Intérim

Téléphone : (450) 591-101